

Extrait du Magazine Vaincre - novembre 2007

Une journée Fratrie en Ile-de-France

Organisée par la délégation Île-de-France, une journée « Fratrie » a eu lieu le 13 octobre dernier, au siège de l'association. Réunissant une vingtaine de familles, elle avait pour but de favoriser une meilleure prise en compte des frères et soeurs aux prises avec la maladie de l'un des leurs.

Animée par le Dr Pierre Canoui, pédopsychiatre à l'hôpital Necker, la matinée a été consacrée à la formulation, par l'assistance, de mots caractérisant ce lien fraternel, intime, empreint de solidarité mais aussi de recherche d'autonomie que la maladie vient entraver : soutien, super-protection, mais aussi angoisse, tristesse, colère, sentiment d'injustice, voire jalousie et culpabilité.

Christel et Cécile, soeurs d'enfants malades, ont témoigné de leur expérience durant leur jeunesse : la tristesse et l'angoisse pour l'une, une vie presque normale pour l'autre.

Leurs témoignages riches et émouvants ont permis aux parents présents de prendre conscience qu'ils ne sont pas toujours en mesure, en particulier aux moments forts de la maladie (hospitalisations, cures IV...), d'apporter eux-mêmes le réconfort nécessaire, leur angoisse et l'urgence ne leur accordant pas de répit. Les liens au sein de la famille élargie (oncles, tantes, cousins) s'avèrent alors un soutien précieux. Le besoin de réconfort de l'enfant non malade et les explications à lui donner pour lutter contre son sentiment d'exclusion et son imaginaire ont été soulignés. Les groupes de parole pour les frères et soeurs, mis en place à Lille, ont démontré aussi leur importance. Après un déjeuner pris ensemble, les familles se sont réparties en trois groupes selon l'âge de leurs enfants non malades : petits, adolescents, adultes. Animés gracieusement par des psychologues des CRCM franciliens Créteil, Foch, Trousseau et Versailles, ces ateliers ont permis aux parents de prolonger les échanges de la matinée et de confronter leur expérience. Une journée unanimement appréciée.

Dominique Bertrand, conseil Qualité de vie
Pierre Masson, secrétaire territorial